68N0003XPB

no. 26

c. 3

Available also on the StatCan INTRANET site /
Disponible aussi sur le site INTRANET de StatCan

Project to Improve Provincial Economic Statistics

Roles and Responsibilities in the Unified Enterprise Statistics Program

Technical Series

Number 26

Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales

Rôles et responsabilités dans le cadre du Programme unifié des statistiques sur les entreprises

Série technique

Numéro 26

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA

JAN 11 2000

LIBRARY BIBLIOTHÈQUE

KEPT IN MARKET RESEARCH
CABINET NUMBER 2

Statistics Canada Statistique Canada

Canada

Roles and Responsibilities in the Unified Enterprise Statistics Program

This paper describes broad roles and responsibilities in the Unified Enterprise Statistics Program. It is, in effect, a constitutional document, intended to resolve a number of open questions and clarify divisional responsibilities as we move forward into the second phase of the UES transition. The paper considers the principal steps in the statistical information production process and sets out divisional roles.

Note of appreciation

Canada owes the success of its statistical system to a long-standing partnership between Statistics Canada, the citizens of Canada, its businesses, governments and other institutions. Accurate and timely statistical information could not be produced without their continued cooperation and goodwill.

For further information on the materials covered in this paper, please contact Bonnie Bercik (613) 951-6790 or Diane Proulx (613) 951-7192
Fax: (613) 951-0411

February 1999
Ottawa

Roles and Responsibilities in the Unified Enterprise Statistics Program

This paper describes broad roles and responsibilities in the Unified Enterprise Statistics Program. It is, in effect, a constitutional document, intended to resolve a number of open questions and clarify divisional responsibilities as we move forward into the second phase of the UES transition. The paper considers the principal steps in the statistical information production process and sets out divisional roles.

Central to this allocation of roles are two basic principles.

- First, because of the imperative that the content, timeliness, quality and other characteristics of Statistics Canada outputs maintain a high standard, all statistical releases must have a locus of responsibility and the subject matter divisions (SMDs)[1] assigned that responsibility must have ultimate right of regard over all steps in the associated production process.

- Second, due to cross-program imperatives connected with response burden control, efficient use of scarce resources, completeness and coherence of data received from complex enterprises involved in multiple industries and provinces, and standardized concepts, definitions, meta data and methodologies, infrastructure divisions (IFDs)[2] have responsibility for co-ordinating production processes and supplying common services, tools and databases for use across the entire business statistics program.

SMDs and IFDs have a shared responsibility for providing senior management with an up-to-date, comprehensive and integrated view of the program, and for submitting to senior management critical trade-offs for review and decision.

There are many survey components[3] today within the Unified Enterprise Survey and the number will grow further in the years ahead. SMDs are responsible for managing these survey components individually, in a *vertical* sense. It is they who must ensure the different steps in the survey-taking process are carried out well and all come together on time for their particular survey component(s), so statistical outputs of acceptable quality can be released on schedule. This has been the case for many years and it will remain so.

At the same time, the steps in the process are carried out in a unified way *horizontally*, across all UES component surveys. IFDs are responsible for ensuring that the steps are, in fact, carried out in a unified manner. This too has been the case for many years, although with the advent of the UES the common services and coordination functions provided by IFDs have been augmented considerably.

The aim is to achieve an optimal balance between the goals of unification and standardization on the one hand, and specialization and customization on the other. There will always be positive and creative tension between these two important goals.

Divisions must manage these tensions together in a collaborative, cooperative and compromising manner. SMD staff must recognize and promote broad corporate goals as well as their more narrow divisional objectives. Likewise, IFDs are expected to recognize

and accommodate important specialized requirements of individual programs while at the same time promoting more standardized and unified approaches. The decision-making process is one in which common, standardized approaches are proposed, discussed and established, and then all programs do their best to accommodate to them. Occasionally exceptions will be required for particular programs and IFDs must accept and facilitate this fact of life. At the same time, subject matter divisions must not insist that whenever such an exception is made for a particular program, they too are entitled to such an exception.

The Senior Management Group - UES[4], above the director level, acts as a kind of "court of decision" when SMDs and IFDs find themselves unable to resolve tensions of the sort just referred to. However, divisions are strongly encouraged to deal with ongoing program issues cooperatively among themselves. It is highly desirable that the "court" be relatively inactive, called upon only infrequently, for large and important cross-cutting issues. The primary role of the senior management group is to set and continually adjust broader priorities, and overall program balance in coverage and budget terms, for the business statistics program. The group should not normally be required to arbitrate day-to-day issues that arise in the course of managing the regular program. SMDs and IFDs must do that together, through a well articulated and understood program management structure consisting of formal project teams supported and assisted by various committees, task forces and working groups. A revised project management structure is appended to this paper.

In the remainder of this document, each of the main steps in the production of statistical information will be considered and the principal roles and responsibilities of the various divisions will be summarized.[5] The intent, of course, is not to specify every detail. Rather, it is to provide an explanation of the core management philosophy and of the broad allocation of responsibilities by division.

The focus throughout the paper is on the "steady state" program environment we are seeking to implement gradually over the coming years. Some of the basic tools and processes described here are only partially or not at all implemented yet – notably the Integrated Questionnaire Database, the Contact Archiving and Tracking System, the single BR, individualized questionnaires and the Generalized Index of Financial Information. The full development of these tools and processes is a high priority for the years ahead.

1. Content

UES content is driven by user requirements and tempered by response burden considerations. Users include the System of National Accounts (SNA) branch, cost recovery clients, private sector users including the respondent community, the media, federal and provincial departments and many other groups. Their needs are many and diverse, and they include basic income and expense, asset and liability, production, commodity input and output, employment, inter-provincial trade and class of customer statistics. SMDs are on the front line in dealing with users and are best placed to make decisions about content.

From a conceptual viewpoint, content is divided into two parts. *Core content* (for example, financial data necessary for the calculation of value added) is that part for which we need information that is standardized and consistent across the different parts of the overall business statistics program. *Non-core content* (for example, square metres

of floor space in retail establishments) is more specific to particular program areas, although it remains important that consistent definitions and standards be maintained.

The core content modules are a common asset of the entire business statistics program and they are targeted particularly, though not exclusively, to the needs of the SNA program. Enterprise Statistics Division (ESD), Standards Division (STD) and SMDs have a shared responsibility for the development and evolution of the core content. ESD and STD jointly co-ordinate its development and maintenance, while SMDs are responsible for fine-tuning the core content, where necessary, so it is not inappropriate within their specific program areas.

Non-core content is the responsibility of SMDs, who must weigh the advantages and disadvantages to users and respondents of marginal content changes within their particular programs. As with the core content, ESD and STD must foster consistency and integration.

ESD is responsible for monitoring program content from a global perspective, for assessing the overall response burden implications and for establishing rules and guidelines to promote content consistency across the business statistics program. The principal role of STD is to establish and promote standard classifications, definitions and meta data concepts and to ensure compliance with corporate standards and the integration of UES concepts into the corporate standards. As discussed below, program content objectives are realized by using administrative data wherever feasible, and by direct surveys when additional information is needed beyond that available from administrative data sources.

2. Questionnaires

The integrated UES questionnaire consists of a large number of 'parts', 'modules' and 'schedules', designed to fit together with a common look and feel, and with consistent concepts and definitions. It is enterprise-oriented, in the sense that any business enterprise wishing to have all of its UES questionnaires bundled up and conveyed to its head office, rather than sent to each of its establishments individually, can be easily accommodated. The questionnaire is 'tailored' (or 'customized') to meet the particular requirements of each individual survey component (typically referring to an industry or activity). In some cases it is also 'individualized' (or 'personalized') for each respondent. Individualization is the ideal, since it allows Statistics Canada to present the shortest possible, most directly applicable questionnaire to the respondent, but it will require a substantial systems development investment before it is feasible.

ESD is responsible for developing and managing an Integrated Questionnaire Database, containing the current specifications and meta data for all parts of the integrated UES questionnaire, covering both core and non-core content. Further, ESD is responsible for coordinating all discussions with enterprises receiving Key Provider Manager (KPM) treatment and for ensuring that all questionnaires sent to those enterprises are consistent with any undertakings negotiated with them. Finally, it is also ESD's role to monitor, assess and generally concern itself with the response burden implications of the UES questionnaire set as a whole.

SMDs are responsible for the particular questionnaire variants that are sent out to collect data in support of their programs. All questionnaires are approved ('signed off') by SMDs before they are put into the field, but within the scheduling imperatives of the UES.

The questionnaires must be reviewed and tested periodically to ensure that all questions have reasonable response rates, and that businesses understand the questions and can provide the requested information. Business Survey Methods Division (BSMD), the Questionnaire Design Research Centre (QDRC) and the collection divisions (Operations Integration Division (OID) and Survey Operations Division (SOD)) are responsible for advising on questionnaire structure and format, and for assisting SMDs and ESD in the questionnaire development and testing process. OID and SOD have special responsibility, given their unique perspective on the front lines dealing with respondents, to advise SMD's and ESD regarding the "collectibility" of certain information. They also manage the questionnaire printing systems and develop and maintain associated tools (e.g. tools for generating individualized and tailored questionnaires).

3. Frame

The business register is the one and only enterprise frame for the UES. Conceptually, the BR consists of two parts. The *primary* BR contains structural, stratification, collection entity and response record information (the latter via the Contact Archiving and Tracking System, CATS) for approximately 2 million of the more than 4 million enterprises that exist in Canada. Its contents correspond to the set of businesses that have a Revenue Canada corporate income tax (T2) account and/or a Revenue Canada goods and services tax account indicating annual gross business income exceeding $30,000. Virtually all of the large and medium size businesses and many of the small ones are in the primary BR, which is the single frame we use for drawing survey and tax data samples. The *supplementary* BR consists of the remaining, numerous but in almost all cases[6] very small enterprises that are excluded from the primary BR. Structural, stratification and collection entity information is not kept for these businesses, which by definition have no Reenue Canada corporate income tax account and no Revenue Canada payroll deduction account. Accordingly, enterprises in the supplementary BR are excluded from all UES samples. Where their significance warrants, aggregate estimates for sub-populations of businesses in the supplementary BR will be derived from Revenue Canada's personal income tax (T1) universe file.

The quality of the enterprise frame is a very important element for the overall efficiency of the survey process and the quality of the statistical output. BRD obviously has a major role to play, but SMDs, BSMD, OID and SOD also have key responsibilities in ensuring the full, two-way integration of frame information into the survey process.

Updating and improving the business register, stocking, prioritizing and processing survey feedback, profiling large enterprises, and managing the associated frame maintenance and development budget are all the responsibility of Business Register Division (BRD). The division produces a single, integrated survey universe file (SUF)[7], and following survey collection an associated post-stratification survey universe file (post-SUF)[8], for each edition of the UES.[9] SMDs, ESD and BSMD collaborate in preparing the SUF specification requirements for BRD.

SMDs are responsible for regular and timely frame assessment and analysis, with assistance from BSMD and with tools developed and maintained by BRD. They review the contents of Preliminary Analysis Files (PAFs) that are prepared by BRD well before the SUF is generated, and they provide quick feedback to BRD when anomalies are detected. In addition, the UES collection divisions (OID and SOD) provide continuous feedback to BRD during the survey collection period, based on information derived from the collection and follow-up effort and conforming to BR "802" reporting standards.

BRD holds all feedback received within the BR Workbench database and generates monthly reports on the status of pending updates. It processes the queue of frame updates via the Workbench, based on an explicit system of priorities that is established and reviewed from time to time in collaboration with SMDs.

Sometimes there is a need to override SUF information or supplement the contents of the SUF prior to sampling. Such overrides might be based, for example, on "soft frame update information" not yet processed in the BR Workbench. To meet this requirement, BRD updates the SUF directly, creating a SUF+ that incorporates any last minute corrections of major significance. The SUF+ then becomes the official SUF that is used for sampling. BRD is responsible for ensuring the other interface modules, notably the CEs and the SIF, are compatible with the SUF+. The SUF+ also becomes one of the common databases maintained by ESD for general use by survey analysts. BRD accounts for differences between the SUF+ and the post-SUF, and provides consultative services to SMD officers when they are doing survey analysis.

Once the SUF (or SUF+) has been generated, BSMD is responsible for generating the Survey Control File (SCF) specifying which units are in the sample. BRD, assisted by BSMD, then prepares collection entity (CE) definitions and the associated Survey Interface File (SIF), with SMDs and ESD helping with the specifications.

4. Sampling

The UES sample is a large, integrated sample, covering many industries. The standard sampling units are enterprises and establishments, although in certain special situations the use other units (e.g. locations or regulatory units) may be unavoidable, in which case efforts will be made to link these to standard units for purposes of the common databases and CATS.

Conceptually speaking, there are three parts to the sample: Part 1, covering the complex enterprises; Part 2, covering the establishments of complex enterprises; and Part 3, covering simple enterprises.[10] Beginning in reference year 1999, the IOFD quarterly financial survey will provide all of the survey data for the Part 1 component. The Parts 2 and 3 components are provided by the annual UES.

UES sample design and selection is a shared responsibility, managed by ESD, carried out by BSMD (which plays an especially important role in this step of the production process) and 'signed off' by SMDs. BSMD develops an integrated survey/tax sampling and estimation strategy having in mind the need to compensate for frame errors through such means as over-sampling and post-stratification.

The UES sample is chosen to balance many conflicting concerns including those related to budget, response burden and client requirements (influenced by historical obligations, SNA needs and cost recovery considerations). One broad objective when selecting the sample is to generate aggregate, all-industry estimates that are of approximately equal reliability in each province and territory. However, this does not imply that the provincial and territorial estimates should be roughly equally reliable within each UES component (industry). On the contrary, the aim is to ensure high reliability for the industries that count most within a given province or territory while tolerating lower relative reliability for less important industries. ESD, working in close collaboration with BSMD, is responsible for proposing sampling approaches that meet these challenging objectives and for managing the process of reconciling the competing demands and priorities of the various SMDs.

SMDs are responsible for ensuring that the selected sample meets the needs of their statistical programs. One of ESD's most important roles is to focus on the response burden implications of the UES sample, both in total and by individual enterprise (as recorded in the CATS database), and to promote strategies aimed at managing the burden fairly. ESD is aided by BRD and BSMD in the latter responsibility.

The UES design involves tax as well as survey data and use of the two is tightly integrated. It is assumed that Revenue Canada will continue to supply Statistics Canada with timely, standardized income statement and balance sheet information for incorporated businesses by means of its Generalized Index of Financial Information (GIFI), and data for a sample of unincorporated businesses, specified and paid for by Statistics Canada. ESD, BSMD and SMDs have the same roles with respect to the selection of the tax sample that they do with respect to the survey sample. The Ombudsman for Small Business contributes to the sampling process by assessing the implications of alternative sampling designs for small business response burden and by suggesting ways of improving the sample design from this perspective.

5. Mail-out, collection and capture

It is our medium-term objective that the survey mail-out be done in a staggered manner, spread throughout the year so as to be as convenient as possible to individual respondents while at the same time evening out the Statistics Canada workload. Ideally, each business should be contacted a few months after the end of its own fiscal period.

Mail-out, collection and capture work for the UES is done by the collection divisions and the KPMs. In addition to providing a home for the KPMs, ESD acts as the client for work done by the collection divisions and manages the overall collection budget. The collection divisions are responsible for mailing out the questionnaires, following up with respondents, collecting and capturing the information, editing, with SMD involvement as required, the data in a preliminary way (collection edits but not statistical edits)[11] and supplying "clean" survey micro-records and questionnaire images to ESD, which stores them in the common databases. The collection divisions are also responsible for providing regular reports of various kinds to ESD which, assisted by BSMD, is responsible for reporting regularly to SMDs and senior management.

SMDs and ESD, closely advised and assisted by BSMD, are responsible for specifying and testing collection edits (essentially equality and inequality constraints) to be applied by OID and SOD when the reported data are being followed up and captured. In the case of edits that are to be applied to core content, ESD develops and tests the edit specifications and SMDs review and approve their applicability within their particular questionnaire variants. Edit specifications for non-core content are developed by SMDs and their technical implementation is verified in the ESD "testing centre". BSMD helps develop edit test strategies, assists in the preparation of test data, analyses the test results and recommends changes where appropriate. All edit specifications are developed within a framework of rules and guidelines that are intended to keep the edits simple and standardized and to prevent over-editing. ESD (again, advised and assisted by BSMD) is responsible for developing and maintaining this framework. It is also responsible for analyzing edit failure rates and based on the results, devising improvements to questionnaires and edit specifications in subsequent editions of the UES.

As already noted in section 3 above, OID and SOD are responsible for providing feedback to BRD when they discover frame errors during the course of the collection process. BRD is responsible for maintaining a prioritized inventory of this survey feedback information up to the point when it has been processed and thereby incorporated into the BR itself.

6. Respondent relations

Respondent relations is a shared responsibility. Collection divisions clearly have the most important role in this area. SMDs are responsible for dealing directly with important individual respondents and especially with respondent associations associated with their particular UES components. They keep ESD informed in cases where problems with respondents emerge. ESD is responsible for cross-cutting respondent relations work where consistency and harmony are required (e.g. co-ordination of thank-you letters, co-ordinating response to complaints from medium and large respondent businesses, and escalation follow-up procedures in cases of refusal to respond) and where trade-offs might be necessary. The Ombudsman for Small Business acts as the clearing centre for complaints received from small business. KPMs are responsible for managing all respondent relations pertaining to the designated enterprises that are covered by the KPM program.

7. Use of administrative data

Administrative data generally and tax data in particular are used to the fullest possible extent in the business statistics program. Direct survey data are regarded as supplementary to the administrative data, rather than as an alternative. Direct survey vehicles are used solely to obtain important additional details that are not available from the administrative sources.

All divisions, but particularly SMDs and TDD, are expected to be on a constant lookout for ways to use new or existing sources of administrative data as a substitute for survey questions, thereby reducing respondent burden, and as auxillary information to improve small-sample survey-based estimates.

Tax Data Division (TDD) is the Bureau's single focal point[12] for contact with Revenue Canada and is responsible for implementing the chosen tax sampling strategy by conducting interdepartmental negotiations and managing the tax data collection and processing budget. TDD, working in collaboration with the SMDs, BSMD and ESD, is also responsible for conducting studies related to tax data quality and applicability in business statistics programs. The tax data are used by the SMDs, in conjunction with the survey data, to compile statistical estimates for publication.

Working closely with BSMD and BRD, TDD is responsible for establishing and maintaining good links between the Business Register and the tax data. TDD, again advised and assisted by BSMD, is also responsible for editing the required tax data and imputing for missing or inconsistent fields and records in a systematic way, and for supplying "clean" tax micro-records to the common, integrated databases managed by ESD and TDD. The specification and implementation of tax edits that are the same across all industries is the responsibility of TDD. However, the specification of tax data edits that are specific to particular programs (for example, those for special tax forms that apply to the agriculture industry) are the responsibility of the program divisions.

TDD, working in collaboration with ESD, is also responsible for producing a separate calendarized tax database.

8. Processing and databases

The processing step consists of statistical edit (micro and macro), imputation for missing or inconsistent data, allocation for head offices and other ancillary units and for units reporting consolidated information above the establishment level, coherence analysis for large complex units and calendarization. It applies to the survey and tax data together. As much as possible, the processing step is carried out centrally, using common tools and systems, in shared 'drill-down' databases that permit the impact of all steps – micro-edit, imputation, allocation, coherence adjustments, calendarization and macro-editing – to be individually identified. The intensity of editing work is scaled to the importance of the units concerned, with larger units getting much more individual attention from survey analysts than small units (which are typically edited and imputed using automatic, batch methods).

ESD, advised and assisted by BSMD and Systems Development Division (SDD), is responsible for co-ordinating the processing work, for supplying the tools and database environments, for specifying statistical edits that apply to the core content and for carrying out cross-cutting processing steps (such as batch applications of GEIS or other common edit and imputation systems, and across-the-board comparisons of enterprise value-added with sum-of-the-establishments value-added). ESD also conducts coherence analysis for large complex enterprises and based on the results, takes appropriate steps aimed at improving coherence in subsequent survey editions. SMDs are kept informed of all important coherence problems that emerge from this analysis and are expected to contribute to their resolution. While ideally the coherence analysis step will be fully completed prior to calendarization and estimation, this will not be considered a constraint on the production schedule for the estimates.

SMDs are responsible for specifying edits that apply to non-core content particular to their survey components, for resolving edit failures, for deciding which imputation methods are appropriate to their survey components and for performing manual imputation or other types of overrides where appropriate. They take full responsibility for the results that issue forth from the processing system into the estimation phase.

BSMD plays an important methodological role in the processing function and likewise SDD plays a key role in its systems aspect. All processing is done in a manner which is fully visible to all parties, via drill-down 'browse and modify' systems, by or with the approval of the SMD having prime responsibility for the survey component in question.

9. Estimation

The estimation step can be divided into two sub-steps: the calculation of weights that are attached to each record in the sample and the tabulation of records by applying these weights to survey and/or tax data to produce estimates of population values and precision (e.g. coefficients of variation).

The calculation of weights is the responsibility of BSMD and involves post-stratification, detection and treatment of outliers, modelling survey data against tax data and variance estimation.

The tabulation step is the responsibility of SMDs and involves using the weights calculated by BSMD to run tabulations, analyse and evaluate the quality of the results and, with assistance from BSMD, make any required adjustments to the estimates.

The estimation step is carried out using the processed survey and tax data that are contained in common, drill-down databases managed by ESD and TDD, and the estimates themselves, once produced, are also stored in those databases.

The final estimates themselves are the responsibility of the SMDs. It is they who analyze, adjust and certify (with advice from BSMD) the estimates that are ultimately released to the public.

10. Analysis and dissemination

Analysis of the estimates is a responsibility of the SMDs. It is they who must study both the micro-data and the macro-data, determine the messages these data contain and prepare the results for official release.

ESD and TDD have the role of providing common databases and analytical tools for use by SMD officers who are doing the analysis, with STD providing support for creation and maintenance of metadata. In situations where an individual SMD develops an effective, innovative analytical or dissemination application, it is ESD's role to encourage the wider usage of that innovation by incorporating it into the common tool set.

BSMD plays a significant role in assisting the SMDs with the analysis of the data, particularly in determining if results are statistically significant and in determining whether the quality of the results is appropriate for dissemination. BSMD also assists in the preparation of quality statements to accompany the data dissemination.

11. Quality control and assessment

BRD, TDD, OID and SOD – advised and assisted by BSMD – are responsible for quality monitoring and control of operations related to coding, data capture and edit. They submit quality control reports to the senior management group. ESD, working in close collaboration with BSMD, is responsible for preparing cross-cutting reports on the statistical quality of the UES as a whole. These integrated reports draw upon those just referred to and in addition include information related to questionnaire effectiveness, sampling strategy, comparative response rates, statistical edit and imputation, and other such matters. SMDs, also assisted by BSMD, are responsible for assessing and reporting on the statistical quality of their individual programs, drawing upon the cross-cutting information in the ESD reports where appropriate. BSMD plays a significant role in designing quality assurance surveys and by developing methods for improving all business survey steps.

12. Response burden management and control

Response burden management and control is a collective responsibility.

The senior management group monitors the overall response burden picture, considers and determines adjustments or exceptions to the broad response burden management strategy (notably the Maranda-Royce principles) and approves individual SMD plans and proposals for managing burden within the framework of that broad strategy and affordability constraints.

Through its role as overseer of the questionnaire, sampling, collection, processing and response management steps, ESD monitors all factors that impact on response burden, develops reports and strategic proposals for consideration by SMDs and the senior management group, and spurs the development and implementation of new ideas to further reduce and control response burden (e.g. electronic reporting options, increased use of tax and other administrative data). In this regard, ESD, TDD and BSMD are expected to prepare regular reports to senior management on efforts to use administrative data within the business statistics program and on ideas to expand its usage to good effect. ESD also manages the KPM program and co-ordinates the quasi-KPM program, an important element of the strategy to minimize burden on large businesses.

BSMD contributes to response burden management in a critical way via its role as the developer of efficient and respondent-fair sampling and estimation designs (such as sample rotation and model-based estimation) that make maximal use of tax data in place of survey data. BRD's main involvement is through its maintenance and development of CATS, the means by which the total, cumulative response burden imposed on individual UES respondents is monitored and, it is planned, eventually controlled before rather than after the fact. All UES questionnaires sent out are logged through theBR which in turn feeds the CATS database. The Ombudsman for Small Business prepares an annual report on response burden (covering non-UES as well as UES components), acts as an internal watchdog and advocate for the cause of minimal small business burden and serves as a clearing centre for any complaints received from small business. TDD acts as an advocate and a facilitator for the use of administrative data sources instead of survey sources. Finally, SMDs are responsible for maintaining the delicate balance between, on the one side, the legitimate needs of Statistics Canada clients for high quality, detailed statistical outputs and, on the other side, the desire of respondents that the form-filling and follow-up burden be kept to a bare minimum.

13. Epilogue

The authors of this document received a large amount of positive and constructive feedback on the first version of this paper, dated November 16 and circulated to directors November 20, 1998. This second version is substantially revised to take account of that feedback.

The roles and responsibilities described in this document are expected to remain fairly stable over the next few years. However, it is inevitable that amendments will be necessary from time to time. The senior management group intends to update the document periodically as the business statistics program continues to improve and evolve.

George Andrusiak
Richard Barnabé
Albert Meguerditchian
Ray Ryan
Philip Smith

December 15, 1998

[1] The principal "subject matter" divisions presently involved in the business statistics program include Agriculture, Balance of Payments, Distributive Trades, Industrial Organization and Finance, International Trade, Investment and Capital Stock, Labour, Manufacturing, Construction and Energy, Prices, Science and Technology (Redesign Project), Services, Small Business and Special Surveys and Transportation. This list is not exhaustive.

[2] The principal "infrastructure" divisions presently involved in the business statistics program include Business Register, Business Survey Methods, Enterprise Statistics, Operations Integration, Standards, Survey Operations, Systems Development and Tax Data. This list is not exhaustive.

[3] In UES-97 there were eight main survey components. These components and the SMDs responsible for them were (1) aquaculture – Agriculture Division, (2) construction – Manufacturing, Construction and Energy Division, (3) couriers – Transportation Division, (4) taxis – Transportation Division, (5) food services and drinking places – Services Division, (6) real estate lessors – Services Division, (7) real estate agents – Services Division, and (8) financial statistics for complex enterprises – Industrial Organization and Finance Division. Current work in preparation for UES-98 involves adding additional components for (1) banking and insurance – Industrial Organization and Finance Division, (2) wholesale trade – Distributive Trades Division, (3) accounting, database publishers, employment services, geomatics, management consulting, newspaper publishers, specialized design services, translation services and testing laboratories – Services Division. Present work in preparation for UES-99 involves adding additional components for (1) manufacturing – Manufacturing, Construction and Energy Division, (2) telecommunications – Science and Technology Redesign Project, (3) retail trade – Distributive Trades Division, (4) capital expenditures – Investment and Capital Stock Division and (5) the quarterly financial survey – Industrial Organization and Finance Division.

[4] The Senior Management Group – UES is chaired by the ACS, Business and Trade Statistics Field and also comprises the Directors General, PIPES, Industry Statistics, Prices, International Trade and Finance Statistics, and Classification Systems.

[5] The roles and responsibilities referred to in this document pertain to the various components of the *annual* Unified Enterprise Survey. A number of special issues arise with regard to sub-annual surveys and these are not addressed here.

[6] Since there are some unincorporated businesses in GST-exempt industries with no employees and revenues in excess of $30,000 per annum, strictly speaking it cannot be said that the BR Supplement consists entirely of small unincorporated businesses.

[7] The survey universe file, or SUF, is the final list of statistical entities from which the UES sample is selected.

[8] The post-stratification survey universe file, or post-SUF, is similar to the original SUF but reflects corrections associated with coding errors, units found to be inactive or out-of-business, and other frame inaccuracies identified during the survey collection period.

[9] The number of SUFs to be generated for the UES each year, once it is operating in a staggered mail-out mode, has not been determined.

[10] Complex enterprises are defined as businesses having establishments in more than one province and/or more than one industry, and/or having more than one legal entity. Simple

enterprises have all their establishments in a single province and industry and have only one legal entity.

[11] In this document, the term 'statistical edit' is used to refer to all data edits, whether inspired by micro- or macro-economic data review, that occur subsequent to the collection and capture step. Such edits may result from the application of software screening (e.g. by the Generalized Edit and Imputation System, GEIS) or hands-on adjustments by survey analysts. They are to be distinguished from 'collection edits', which are inherently simpler in nature and are applied by OID and SOD during the collectyion and capture process.

[12] The term "single focal point" means that all formal arrangements, memoranda of agreement, etcetera are negotiated by TDD and that their ongoing operations are co-ordinated by TDD. The operational arrangements can entail direct contact between other divisions and Revenue Canada when such is required in practice, and TDD will so arrange in such cases. It is important, however, that the acquisition of all tax data be, and be seen to be, made through TDD.

Technical Series - Index

February 8, 1999

PIPES has a series of technical paper reprints primarily for internal purposes. A list of the reprints currently available is presented below. For copies, contact Bonnie Bercik at (613) 951-6790 or Diane Proulx at (613) 951-7192, fax number (613) 951-0411 or write to Statistics Canada, 13th Floor, Jean Talon Building, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario, K1A 0T6

1. Unified Enterprise Statistics Program – Project to Improve Provincial Economic Statistics – May 5, 1997 – PIPES Project Managers.

2. PIPES Evaluation Framework – September 15, 1997 – Philip Smith.

3. Report on the Unified Enterprise Survey & Reporting Arrangements Business Consultations – August 1997 – Larry Murphy, Guy Gellatly and Junior Smith.

4. Update on PIPES Progress: Notes for a Briefing for Federal and Provincial Finance Officials, Halifax, Nova Scotia, March 12, 1997 – Philip Smith.

5. An Overview of The Project to Improve Provincial Economic Statistics – November 1997 – Don Royce, Francine Hardy and George Beelen.

6. Using Databases to Design, Generate and Store Business Questionnaires at Statistics Canada – November 5, 1997 – Alana M. Boltwood.

7. The How and Why of Business Statistics – April 15, 1998 – Elise Mennie.

8. An update on PIPES Fifteen Months into the Project – April 24, 1998 – Philip Smith.

9. Key Provider Manager (KPM) – 1997-98 Annual Report – May 1998 – Vicki Crompton.

10. A Framework for Planning Unified Enterprise Survey Data Collection – October 28, 1998 – Alana Boltwood.

11. Impact of the PIPES Funding on the Services Division Programme and Achievements in 1997-98 – April 1998 – Gordon Baldwin.

12. PIPES Organization and Decision-Making Structure – August 17, 1998 – Philip Smith.

13. The Central Goal of PIPES – November 17, 1997 – Philip Smith.

14. The Terminology and Framework of the Unified Enterprise Questionnaire – June 5, 1998 – Philip Smith.

15. Realizing and Measuring Quality Improvements in Provincial Economic Accounts – August 1998 – Philip Smith.

16. Annual Report 1997-98 – Ombudsman for Small Business Response Burden – July 1998, – Michael Issa.

17. Decision Making in PIPES – October 1, 1998 – Philip Smith.

18. Task Force on Electronic Data Reporting – April, 1998 – Guy Parent, Monique Gaudreau, Joe Wilkinson, Doug Zinnicker, Laurie Hill, Denis Leblanc, Mario Ménard, Anne Ladouceur, George Andrusiak.

19. PIPES Information Package – October 1998 – Philip Smith.

20. UES and the Non-Business Sectors – September 17, 1997 – Art Ridgeway.

21. CATS User Guide – April 1998 – Janet Howatson.

22. Report on Collection and Data Capture Operation OID for UES 1997 – September 3, 1998 – Anne Ladouceur.

23. SDD Contribution to PIPES 1998-1999 – September 1998 – Shirley Dolan.

24. The Harmonized Sales Tax Revenue Allocation Formula – August 1998 – Karen Hall.

25. Data Acquisition Strategy Report – July 22, 1998 – François Maranda and Don Royce.

26. Roles and Responsibilities in the Unified Enterprise Statistics Program – December 15, 1998 – George Andrusiak, Richard Barnabé, Albert Meguerditchian, Ray Ryan, Philip Smith.

Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales

Rôles et responsabilités dans le cadre du Programme unifié des statistiques sur les entreprises

Série technique

Numéro 26

Project to Improve Provincial Economic Statistics

Roles and Responsibilities in the Unified Enterprise Statistics Program

Technical Series

Number 26

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010297599

c. 3

Ca OOS

Rôles et responsabilités dans le cadre du Programme unifié des statistiques sur les entreprises

Le présent document décrit les principaux rôles et responsabilités dans le cadre du Programme unifié des statistiques sur les entreprises. Il s'agit en fait d'un document constitutionnel, qui vise à résoudre un certain nombre de questions ouvertes et à clarifier les responsabilités des divisions, à l'aube de la deuxième phase de la transition de l'EUE. On y aborde les étapes principales du processus de production des données statistiques et on y énonce les rôles des divisions.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Pour plus de renseignements sur ce document, veuillez communiquer avec Bonnie Bercik (613) 951-6790 ou Diane Proulx (613) 951-7192
Télécopieur : (613) 951-0411

Février 1999
Ottawa

Rôles et responsabilités dans le cadre du Programme unifié des statistiques sur les entreprises

Le présent document décrit les principaux rôles et responsabilités dans le cadre du Programme unifié des statistiques sur les entreprises. Il s'agit en fait d'un document constitutionnel, qui vise à résoudre un certain nombre de questions ouvertes et à clarifier les responsabilités des divisions, à l'aube de la deuxième phase de la transition de l'EUE. On y aborde les étapes principales du processus de production des données statistiques et on y énonce les rôles des divisions.

Deux principes de base sont au centre de cette répartition des rôles.

- Tout d'abord, étant donné qu'il est impératif que le contenu, l'actualité, la qualité et d'autres caractéristiques des produits de Statistique Canada respectent des normes élevées, toutes les statistiques diffusées doivent relever d'une division spécialisée[1], cette dernière ayant un droit de regard ultime relativement à toutes les étapes du processus de production connexe.

- En deuxième lieu, étant donné les impératifs qui touchent l'ensemble des programmes en matière de contrôle du fardeau de réponse, d'utilisation efficiente de ressources rares, d'intégralité et de cohérence des données reçues des entreprises complexes ayant des activités dans de nombreux secteurs et provinces, ainsi que de concepts, de définitions, de métadonnées et de méthodologies uniformisés, les divisions d'infrastructure[2] sont chargées de coordonner les processus de production et de fournir des services, outils et bases de données communs, devant être utilisés pour l'ensemble du programme de la statistique des entreprises.

Les divisions spécialisées et les divisions d'infrastructure sont chargées conjointement de fournir aux cadres supérieurs un aperçu à jour, global et intégré du programme, ainsi que de leur soumettre des compromis essentiels, pour qu'ils les examinent et prennent des décisions à ce sujet.

L'Enquête unifiée sur les entreprises comporte aujourd'hui de nombreuses composantes[3], et leur nombre continuera d'augmenter au cours des prochaines années. Les divisions spécialisées sont chargées de gérer ces composantes individuellement, dans une perspective *verticale*. Ce sont elles qui doivent s'assurer que les diverses étapes du processus d'enquête sont menées à bien et qu'elles se déroulent simultanément pour la ou les composantes d'enquête concernées, afin que des produits statistiques de qualité acceptable puissent être diffusés selon le calendrier établi. C'est ce qui se produit depuis de nombreuses années, et cela devrait demeurer ainsi.

Parallèlement, les étapes du processus se déroulent de façon uniforme, au niveau *horizontal*, pour toutes les composantes de l'EUE. Les divisions d'infrastructure sont chargées d'assurer concrètement cette uniformité. C'est aussi ce qui se produit depuis de nombreuses années, même si avec l'avènement de l'EUE, les services communs et les fonctions de coordination pris en charge par les divisions d'infrastructure se sont élargis considérablement.

Le but visé consiste à atteindre un équilibre optimal entre les objectifs d'unification et d'uniformisation d'une part, et ceux de spécialisation et de personnalisation, d'autre part. Il existera toujours des tensions positives et créatives entre ces deux séries d'objectifs importants.

Les divisions doivent gérer ces tensions ensemble, grâce à la collaboration, à la coopération et aux compromis. Les employés des divisions spécialisées doivent déterminer et promouvoir les grands objectifs globaux, ainsi que les objectifs plus restreints des divisions qu'ils représentent. De même, on s'attend à ce que les divisions d'infrastructure établissent et prennent en compte les exigences spécialisées importantes des divers programmes, tout en assurant la promotion d'approches plus uniformes et unifiées. Le processus de prise de décisions sert à proposer, examiner et établir des stratégies communes et uniformes, tous les programmes faisant par la suite le maximum pour en tenir compte. Il arrive à l'occasion que des exceptions doivent être faites pour des programmes particuliers, et les divisions d'infrastructure doivent accepter cette démarche et la faciliter. Parallèlement, lorsqu'une telle exception est faite pour un programme particulier, les divisions spécialisées ne doivent pas prétendre à une exception similaire.

Le Groupe des cadres supérieurs de l'EUE[4], qui se situe au-dessus du niveau de directeur, joue le rôle d'« instance décisionnelle », lorsque les divisions spécialisées et les divisions d'infrastructure sont incapables de résoudre les tensions mentionnées précédemment. Toutefois, on incite fortement les divisions à résoudre elles-mêmes les problèmes de programme courants, de façon coopérative et conjointe. Il est fortement souhaitable que l'instance soit relativement inactive et ne soit appelée à intervenir que très peu fréquemment, c'est-à-dire lorsque des problèmes graves et importants surviennent et touchent plusieurs secteurs. Le rôle premier du Groupe des cadres supérieurs consiste à établir et à adapter continuellement les grandes priorités, ainsi qu'à assurer un équilibre global du point de vue de la couverture et du budget, à l'intérieur du programme de la statistique des entreprises. Le groupe ne devrait généralement pas être appelé à arbitrer les problèmes quotidiens qui découlent de la gestion courante du programme. Les divisions spécialisées et les divisions d'infrastructure doivent s'attaquer à cette tâche ensemble, grâce à une structure de gestion de programme bien définie et comprise, reposant sur des équipes de projet établies, appuyées et aidées par divers comités, groupes de travail et groupes d'études. Une structure de gestion de projet révisée figure en annexe au présent document.

Dans le reste du présent document, on examinera chacune des étapes principales de la production des données statistiques, et on résumera les principaux rôles et responsabilités des diverses divisions[5]. Le but visé n'est évidemment pas de préciser tous les détails. Il s'agit plutôt de fournir une explication de la philosophie de gestion de base ainsi que de la répartition générale des responsabilités entre les divisions.

Tout au long du présent document, l'accent est mis sur la « permanence » de l'environnement de programme que nous tentons d'instaurer de façon graduelle au fil des ans. Certains des outils et des processus de base décrits ici ne sont que partiellement appliqués, ou ne le sont pas du tout, par exemple, la Base de données du questionnaire intégré, le Système d'archivage et de suivi des contacts, le RE unique, les questionnaires individualisés et l'Index général des renseignements financiers. La mise au point de ces outils et processus constitue une priorité de premier plan pour les années qui viennent.

1. Contenu

Le contenu de l'EUE est axé sur les besoins des utilisateurs, sous réserve des considérations relatives au fardeau de réponse. Parmi les utilisateurs figurent la Direction du Système de comptabilité nationale (SCN), les clients des projets à frais recouvrables, les utilisateurs du secteur privé, y compris les répondants, les médias, les ministères fédéraux et provinciaux et de nombreux autres groupes. Leurs besoins sont nombreux et variés et portent sur des statistiques concernant : le revenu et les dépenses de base, l'actif et le passif, la production, les facteurs de production et les résultats, l'emploi, le commerce interprovincial et les catégories de clients. Les divisions spécialisées sont en première ligne lorsqu'il s'agit de traiter avec les utilisateurs, et elles sont les mieux placées pour prendre des décisions au sujet du contenu.

D'un point de vue conceptuel, le contenu se divise en deux parties. Le *contenu de base* (par exemple, les données financières nécessaires pour le calcul de la valeur ajoutée) est un aspect pour lequel nous avons besoin de données uniformes et cohérentes pour les différents volets du programme de la statistique des entreprises. Le *contenu spécialisé* (par exemple, le nombre de mètres carrés de superficie des établissements de commerce au détail) se rapporte davantage à des secteurs particuliers de programme, même s'il est important que l'on applique des définitions et des normes uniformes.

Les modules du contenu de base sont un actif partagé par l'ensemble du programme de la statistique des entreprises et visent particulièrement, mais pas exclusivement, les besoins du programme du SCN. La Division de la statistique des entreprises (DSE), la Division des normes et les divisions spécialisées sont chargées conjointement d'assurer l'élaboration et l'évolution du contenu de base. La DSE et la Division des normes coordonnent en outre conjointement son élaboration et sa tenue à jour, tandis que les divisions spécialisées sont chargées de le rajuster, au besoin, afin qu'il corresponde aux secteurs de programme particuliers visés.

Le contenu spécialisé est du ressort des divisions spécialisées, qui doivent peser les avantages et les inconvénients que présentent pour les utilisateurs et les répondants les changements mineurs qui touchent le contenu à l'intérieur de leurs programmes particuliers. Comme c'est le cas pour le contenu de base, la DSE et la Division des normes doivent favoriser l'uniformité et l'intégration.

La DSE est chargée de contrôler le contenu du programme dans une perspective globale, d'évaluer l'ensemble des répercussions du fardeau de réponse ainsi que d'établir des règles et lignes directrices pour favoriser l'uniformité du contenu dans l'ensemble du programme de la statistique des entreprises. Le rôle premier de la Division des normes est d'établir et de promouvoir des classifications, des définitions et des concepts de métadonnées uniformes, ainsi que d'assurer la conformité aux normes générales et l'intégration des concepts de l'EUE dans ces dernières. Comme il est démontré ci-dessous, les objectifs relatifs au contenu du programme sont atteints au moyen de données administratives, dans la plus large mesure possible, ainsi que d'enquêtes directes, lorsque des renseignements additionnels sont nécessaires, mais ne sont pas disponibles à partir des sources de données administratives.

2. Questionnaires

Le questionnaire intégré de l'EUE comprend un nombre important de « parties », « modules » et « annexes », qui doivent posséder une unité de présentation et utiliser des concepts et des définitions uniformes. Le questionnaire est axé sur l'entreprise, c'est-à-dire que l'on peut facilement donner suite à la demande de toute entreprise commerciale qui souhaite recevoir un ensemble regroupé des questionnaires de l'EUE à son siège social, plutôt que de les faire envoyer dans chacun de ses établissements individuellement. Le questionnaire est « personnalisé » pour répondre aux besoins particuliers de chaque composante d'enquête (à savoir généralement une branche ou une activité). Dans certains cas, il est aussi « individualisé » (ou « adapté ») pour chaque répondant. Le questionnaire individualisé est le questionnaire idéal, du fait qu'il permet à Statistique Canada de soumettre le questionnaire le plus court possible et le mieux adapté au répondant, mais son utilisation pratique nécessitera des investissements substantiels du point de vue du développement des systèmes.

La DSE est chargée d'élaborer et de gérer une Base de données du questionnaire intégré, qui comprend les spécifications et les métadonnées à jour pour toutes les parties du questionnaire intégré de l'EUE, tant pour le contenu de base que pour le contenu spécialisé. La DSE doit aussi coordonner les discussions avec toutes les entreprises qui font partie du programme des gestionnaires des répondants clés (GRC), et veiller à ce que les questionnaires qui sont envoyés à ces entreprises correspondent aux ententes conclues avec ces dernières. Enfin, il est aussi du ressort de la DSE de contrôler, d'évaluer et de gérer de façon générale les répercussions de l'ensemble des questionnaires de l'EUE sur le fardeau de réponse.

Les divisions spécialisées sont responsables des variantes particulières du questionnaire qui servent à recueillir des données à l'appui de leurs programmes. Tous les questionnaires sont approuvés (« autorisés ») par les divisions spécialisées, avant d'être envoyés, en respectant toutefois le calendrier de l'EUE.

Les questionnaires doivent faire l'objet d'un examen et d'une mise à l'essai périodique, afin de veiller à ce que toutes les questions obtiennent des taux de réponse raisonnables et qu'elles soient bien comprises par les entreprises pour que ces dernières puissent fournir les renseignements requis. La Division des méthodes des enquêtes auprès des entreprises (DMEE), le Centre d'information sur la conception des questionnaires (CICQ) et les divisions chargées de la collecte (Division des opérations et de l'intégration (DOI) et Division des opérations des enquêtes (DOE)) doivent fournir des conseils sur la structure et la présentation des questionnaires, ainsi qu'aider les divisions spécialisées et la DSE à élaborer et à mettre à l'essai les questionnaires. La DOI et la DOE ont une responsabilité spéciale, compte tenu de leur position unique de première ligne pour les rapports avec les répondants, c'est-à-dire conseiller les divisions spécialisées et la DSE relativement à la possibilité de recueillir certaines données. Elles assurent en outre la gestion des systèmes d'impression des questionnaires ainsi que l'élaboration et de la tenue à jour des outils connexes (p. ex., les outils nécessaires pour la production de questionnaires individualisés et personnalisés).

3. Base de sondage

Le Registre des entreprises est la seule et unique base de sondage pour l'EUE. Au niveau conceptuel, le RE comporte deux parties. Le RE *primaire* comprend des données relatives à la structure, à la stratification, aux entités de collecte et à

l'enregistrement de la réponse (ce dernier élément grâce au Système d'archivage et de suivi des contacts, SASC), pour environ 2 des 4 millions d'entreprises et plus qui sont actives au Canada. Son contenu correspond à l'ensemble des entreprises qui ont un compte d'impôt sur les sociétés (T2) ou un compte pour la taxe sur les produits et services de Revenu Canada faisant état de revenus annuels bruts supérieurs à 30 000 $. À peu près la totalité des entreprises grandes et moyennes et un grand nombre des petites entreprises figurent dans le RE primaire, qui constitue la base de sondage unique que nous utilisons pour tirer les échantillons d'enquête et les échantillons de données fiscales. Le RE *supplémentaire* comprend les entreprises qui restent, dont le nombre est très important, mais qui sont pour la plupart des entreprises très petites exclues du RE primaire. On ne conserve pas de données relatives à la structure, à la stratification et aux entités de collecte pour ces entreprises qui, par définition, n'ont pas de compte d'impôt sur les sociétés, ni de compte de retenues à la source de Revenu Canada. C'est donc dire que les entreprises comprises dans le RE supplémentaire sont exclues de tous les échantillons de l'EUE. Lorsque leur importance le justifie, des estimations agrégées pour des sous-populations des entreprises du RE supplémentaire sont calculées à partir du fichier de l'univers de l'impôt sur le revenu des particuliers (T1) de Revenu Canada.

La qualité de la base de sondage des entreprises est un élément très important de l'efficacité globale du processus d'enquête et de la qualité des produits statistiques. La DRE a de toute évidence un rôle majeur à jouer, mais les divisions spécialisées, la DMEE, la DOI et la DOE ont en outre la responsabilité clé d'assurer l'intégration complète et bilatérale des données de la base de sondage et du processus d'enquête.

La mise à jour et l'amélioration du Registre des entreprises, l'accumulation, le classement par ordre de priorité et le traitement des données d'enquête, l'établissement du profil des grandes entreprises et la gestion du budget connexe de mise au point et de mise à jour de la base de sondage sont du ressort de la Division du Registre des entreprises (DRE). Cette dernière produit un Fichier de l'univers d'enquête (FUE)[7] intégré et, par suite de la collecte des données d'enquête, un fichier connexe de l'univers d'enquête après stratification (FUE après stratification)[8], pour chaque édition de l'EUE[9]. Les divisions spécialisées, la DSE et la DMEE collaborent à l'élaboration des spécifications du FUE pour la DRE.

Les divisions spécialisées sont chargées de l'évaluation et de l'analyse de la base de sondage, sur une base régulière et de façon opportune, avec l'aide de la DMEE et au moyen des outils élaborés et mis à jour par la DRE. Elles passent en revue le contenu des fichiers d'analyse préliminaire (FAP) qui sont préparés par la DRE, bien avant la production du FUE, et elles assurent une rétroaction rapide auprès de la DRE lorsque des anomalies sont décelées. En outre, les divisions chargées de la collecte de l'EUE (DOI et DOE) assurent aussi une rétroaction continue auprès de la DRE, au cours de la période de collecte, à partir des données découlant de la collecte et du suivi et en conformité avec les normes de déclaration « 802 » du RE.

La DRE conserve toutes les données reçues dans la base de données de travail du RE et produit des rapports mensuels sur la situation des mises à jour en cours. Elle traite la file d'attente des mises à jour de la base de sondage grâce à la base de données de travail et à partir d'un système explicite de priorités, qui est établi de concert avec les divisions spécialisées et revu à l'occasion.

Il est parfois nécessaire de supprimer les données du FUE ou de les compléter avant l'échantillonnage. Ces suppressions peuvent être basées, par exemple, sur des

« données de mise à jour de la base de sondage moins certaines », qui n'ont pas encore été traitées au moyen de la base de données de travail. Pour répondre à cette exigence, la DRE met à jour le FUE directement, et crée un FUE+, lequel intègre toutes les corrections de dernière minute qui revêtent une importance significative. Par la suite, le FUE+ devient le FUE officiel qui est utilisé pour l'échantillonnage. La DRE est chargée de veiller à ce que les autres modules d'interface, notamment les EC et le FIE sont compatibles avec le FUE+. Ce dernier devient aussi l'une des bases de données communes qui est tenue à jour par la DSE et est utilisée de façon générale par les analystes d'enquête. La DRE tient compte des différences entre le FUE+ et le FUE après stratification, et fournit des services consultatifs aux agents des divisions spécialisées lorsqu'ils effectuent l'analyse des données d'enquête.

Une fois le FUE (ou FUE+) produit, la DMEE est chargée de produire le fichier de contrôle de l'enquête (FCE), qui précise les unités qui font partie de l'échantillon. La DRE, aidée par la DMEE, élabore par la suite des définitions des entités de collecte (EC) et le Fichier de l'interface d'enquête (FIE) connexe, avec les divisions spécialisées, ainsi que la DSE, pour les spécifications.

4. Échantillonnage

L'échantillon de l'EUE est un important échantillon intégré, qui couvre de nombreuses branches d'activité. Les unités d'échantillonnage types sont les entreprises et les établissements, même si dans certains cas spéciaux, l'utilisation d'autres unités (p. ex., les emplacements ou les unités de réglementation) est inévitable, auxquels cas, des efforts sont faits pour relier ces unités aux unités types, afin de disposer de bases de données communes et de répondre aux besoins du SASC.

Au point de vue conceptuel, l'échantillon comporte trois parties : la Partie 1, qui englobe les entreprises complexes; la Partie 2, qui englobe les établissements des entreprises complexes; et la Partie 3, qui englobe les entreprises simples[10]. À partir de l'année de référence 1999, l'enquête financière trimestrielle de la DOFI fournira toutes les données d'enquête pour la composante de la Partie 1. Les composantes des Parties 2 et 3 découlent de l'EUE annuelle.

La sélection et la conception de l'échantillon sont une responsabilité conjointe, gérée par la DSE, qui est prise en charge par la DMEE (laquelle joue un rôle particulièrement important à cette étape du processus de production) et « approuvée » par les divisions spécialisées. La DMEE élabore une stratégie intégrée d'estimation et d'échantillonnage des données d'enquête/données fiscales, avec comme objectif la nécessité de compenser pour les erreurs de la base de sondage par des méthodes comme le suréchantillonnage et la stratification a posteriori.

L'échantillon de l'EUE est choisi afin d'établir un équilibre entre de nombreuses préoccupations concurrentes, y compris celles relatives au budget, au fardeau de réponse et aux besoins des clients (qui subissent l'influence d'obligations historiques, des besoins du SCN et des considérations de recouvrement des coûts). Un grand objectif préside au choix de l'échantillon, à savoir la production d'estimations agrégées pour toutes les branches d'activité dont la fiabilité est à peu près équivalente dans chaque province et territoire. Cela ne signifie toutefois pas que les estimations provinciales et territoriales doivent comporter une fiabilité égale à l'intérieur de chaque composante de l'EUE (branche d'activité). Au contraire, l'objectif visé est d'assurer une grande fiabilité pour les branches d'activité qui ont le plus d'importance dans une

province ou un territoire donné, tout en tolérant une fiabilité relative moins grande pour les branches d'activité moins importantes. La DSE, en étroite collaboration avec la DMEE, est chargée de proposer des stratégies d'échantillonnage qui répondent à ces objectifs élevés, ainsi que de gérer le processus de rapprochement des demandes et des priorités concurrentes des diverses divisions spécialisées.

Les divisions spécialisées sont chargées de veiller à ce que l'échantillon choisi réponde aux besoins de leurs programmes statistiques. L'un des rôles les plus importants de la DSE est de mettre l'accent sur les répercussions de l'échantillon de l'EUE sur le fardeau de réponse, tant globalement que pour chaque entreprise individuellement (conformément à la base de données du SASC), ainsi que de promouvoir des stratégies visant à gérer le fardeau équitablement. La DSE bénéficie de l'aide de la DRE et de la DMEE pour cette dernière responsabilité.

La conception de l'EUE fait intervenir des données fiscales ainsi que des données d'enquête, l'utilisation de ces deux éléments étant étroitement liée. On part du principe que Revenu Canada fournira à Statistique Canada des données uniformisées sur les états des résultats et les bilans, en temps opportun, pour les entreprises constituées en société, grâce à l'Index général des renseignements financiers (IGRF), ainsi que des données pour un échantillon d'entreprises non constituées en société, lesquelles sont précisées par Statistique Canada, qui en assume les frais. La DSE, la DMEE et les divisions spécialisées jouent le même rôle pour la sélection de l'échantillon des données fiscales que pour la sélection de l'échantillon d'enquête. Le médiateur pour le fardeau de réponse des petites entreprises contribue au processus d'échantillonnage, en évaluant les répercussions de plans d'échantillonnage de rechange sur le fardeau de réponse des petites entreprises et en suggérant des façons d'améliorer le plan d'échantillonnage dans cette perspective.

5. Envoi par la poste, collecte et saisie

Nous avons comme objectif à moyen terme d'effectuer l'envoi par la poste de façon échelonnée, tout au long de l'année, afin de correspondre le plus possible aux besoins des répondants et de répartir également la charge de travail de Statistique Canada. Idéalement, on devrait entrer en rapport avec chaque entreprise quelques mois après la fin de son exercice.

Toutes les opérations d'envoi, de collecte et de saisie pour l'EUE sont effectuées par les divisions chargées de la collecte et les GRC. Outre qu'elle gère le programme des GRC, la DSE joue le rôle de client relativement aux travaux effectués par les divisions chargées de la collecte et gère le budget global de collecte. Les divisions chargées de la collecte sont responsables de l'envoi par la poste des questionnaires, du suivi auprès des répondants, de la collecte et de la saisie des données, de la vérification préliminaire des données, avec l'intervention des divisions spécialisées au besoin (vérification de collecte, mais pas vérification statistique)[11], ainsi que de fournir des enregistrements de microdonnées d'enquête « épurés » et des images de questionnaires à la DSE, qui les entrepose dans les bases de données communes. Les divisions chargées de la collecte sont aussi responsables de fournir des rapports réguliers de divers types à la DSE qui, avec l'aide de la DMEE, doit rendre des comptes aux divisions spécialisées et aux cadres supérieurs.

Les divisions spécialisées et la DSE, avec les conseils et l'aide de la DMEE, sont chargées de préciser et de contrôler les vérifications de collecte (avec essentiellement

des contraintes d'égalité et d'inégalité) auxquelles doivent procéder la DOI et la DOE, au moment du suivi et de la saisie des données déclarées. Dans le cas des vérifications s'appliquant au contenu de base, la DSE élabore et met à l'essai les spécifications de vérification, et les divisions spécialisées les passent en revue et en approuve l'application aux diverses variantes de questionnaires. Les spécifications relatives à la vérification pour le contenu spécialisé sont élaborées par les divisions spécialisées, et leur mise en œuvre technique est contrôlée par le « centre d'essai » de la DSE. La DMEE contribue à mettre au point des stratégies de mise à l'essai des vérifications, aide à la préparation des données d'essai, analyse les résultats des essais et recommande des changements au besoin. Toutes les spécifications relatives à la vérification sont établies à l'intérieur d'un ensemble de règles et de lignes directrices qui visent à simplifier et à uniformiser les vérifications, ainsi qu'à prévenir la vérification à outrance. La DSE, encore une fois assistée et conseillée par la DMEE, est chargée de l'élaboration et du maintien de cet ensemble. Elle soit aussi analyser les taux de rejet à la vérification et, à partir des résultats obtenus, concevoir des améliorations à apporter aux questionnaires et aux spécifications relatives à la vérification, pour les éditions subséquentes de l'EUE.

Comme il a déjà été noté à la section 3 ci-dessus, la DOI et la DOE sont responsables d'assurer la rétroaction auprès de la DRE, lorsqu'elles découvrent des erreurs touchant la base de sondage au cours du processus de collecte. La DRE doit tenir un inventaire de ces données de rétroaction d'enquête, selon un ordre de priorité, jusqu'à ce qu'elles aient été traitées et, par conséquent, intégrées au RE proprement dit.

6. Relations avec les répondants

Les relations avec les répondants sont une responsabilité conjointe. Les divisions chargées de la collecte ont de toute évidence le rôle le plus important à jouer à cet égard. Les divisions spécialisées sont chargées de traiter directement avec les répondants importants, sur une base individuelle, et plus particulièrement avec les associations de répondants visées par les composantes de l'EUE qui relèvent d'elles. Elles tiennent la DSE au courant des problèmes qui se posent avec des répondants. La DSE est chargée d'uniformiser les tâches relatives aux relations avec les répondants, pour des raisons de cohérence et d'harmonie (p. ex., coordination des lettres de remerciement, coordination des réponses aux plaintes des moyennes et grandes entreprises, et mesures de suivi progressives, dans les cas des refus de répondre), ainsi que lorsque des compromis sont nécessaires. Le médiateur pour le fardeau de réponse des petites entreprises coordonne la réception des plaintes des petites entreprises. Les GRC sont chargées de gérer toutes les relations avec les répondants pour les entreprises désignées qui sont assujetties au programme des GRC.

7. Utilisation des données administratives

Les données administratives, de façon générale, et les données fiscales, de façon particulière, sont utilisées au maximum dans le cadre du programme de la statistique des entreprises. Les données directes d'enquête sont perçues comme un complément des données administratives, plutôt que comme une solution de rechange. Les enquêtes directes sont utilisées uniquement pour obtenir des détails additionnels importants qu'il est impossible de tirer des sources administratives.

Toutes les divisions, mais plus particulièrement les divisions spécialisées et la DDF, doivent être constamment à la recherche de façon d'utiliser les sources nouvelles ou existantes de données administratives en remplacement des questions d'enquête, de façon à réduire le fardeau de réponse, ainsi que comme source auxiliaire pour améliorer les estimations à partir des enquêtes reposant sur un échantillon restreint.

La Division des données fiscales (DDF) est l'unique centre de coordination du Bureau[12] pour les rapports avec Revenu Canada, et est chargée de mettre en œuvre la stratégie d'échantillonnage des données fiscales choisies, aux termes de négociations interministérielles, ainsi que de gérer le budget de collecte et de traitement des données fiscales. La DDF, de concert avec les divisions spécialisées, la DMEE et la DSE, est aussi chargée d'effectuer des études sur la qualité des données fiscales et la possibilité de les appliquer aux programmes de la statistique des entreprises. Les données fiscales sont utilisées par les divisions spécialisées, parallèlement aux données d'enquête, pour compiler des estimations statistiques devant être publiées.

En étroite collaboration avec la DMEE et la DRE, la DDF est chargée d'établir et de maintenir de bons liens entre le Registre des entreprises et les données fiscales. La DDF, encore une fois conseillée et aidée par la DMEE, est aussi chargée de vérifier les données fiscales requises et d'imputer les champs manquants et incohérents, ainsi que les enregistrements, de façon systématique, et de fournir des micro-enregistrements de données fiscales « épurés » aux bases de données intégrées communes gérées par la DSE et la DDF. La définition et la mise en œuvre des vérifications des données fiscales qui sont les mêmes pour toutes les branches d'activité sont du ressort de la DDF. Toutefois, la définition des vérifications des données fiscales propres à des programmes particuliers (par exemple, celles tirées de formulaires spéciaux s'appliquant au secteur de l'agriculture) relève des divisions chargées des programmes. La DDF, de concert avec la DSE, est aussi chargée de produire une base distincte de données fiscales calendrialisées.

8. Traitement et bases de données

Le traitement consiste à procéder à une vérification statistique (au niveau des microdonnées et des macrodonnées), à imputer les données qui manquent ou les données incohérentes, à procéder à une répartition en fonction des sièges sociaux et d'autres unités auxiliaires, ainsi que des unités qui déclarent des données regroupées, au-dessus du niveau de l'établissement, et à assurer l'analyse de la cohérence pour les grandes unités complexes et la calendrialisation. Le traitement s'applique à la fois aux données d'enquête et aux données fiscales. Dans la mesure du possible, le traitement est effectué de façon centralisée, au moyen d'outils et de systèmes communs, à partir de bases de données partagées à niveaux descendants, qui permettent de déterminer individuellement les répercussions de toutes les étapes — vérification des microdonnées, imputation, répartition, rajustement pour la cohérence, calendrialisation et vérification des macrodonnées. L'ampleur des travaux de vérification correspond à l'importance des unités visées, les plus grandes unités obtenant davantage l'attention des analystes d'enquête que les unités plus petites (qui sont généralement vérifiées et imputées au moyen de méthodes automatisées en lots).

La DSE, avec les conseils et l'aide de la DMEE et de la Division de développement de systèmes (DDS), est chargée de coordonner les travaux de traitement, de fournir les outils et les environnements de bases de données, de préciser les vérifications statistiques qui s'appliquent au contenu de base et d'effectuer les étapes de traitement

qui touchent tous les aspects (par exemple, les applications en lot du SGVI et d'autres systèmes communs de vérification et d'imputation, ainsi que les comparaisons générales de la valeur ajoutée pour l'entreprise et de la valeur ajoutée pour la somme des établissements). La DSE procède aussi à des analyses de la cohérence pour les grandes entreprises complexes et, à partir des résultats obtenus, prend des mesures appropriées en vue d'améliorer la cohérence pour les éditions subséquentes de l'enquête. Les divisions spécialisées sont tenues au courant de tous les problèmes graves de cohérence qui découlent de cette analyse, et on s'attend à ce qu'elles contribuent à les résoudre. Même si idéalement, l'étape de l'analyse de la cohérence devrait être terminée entièrement avec la calendrialisation et l'estimation, elle n'est pas considérée comme une contrainte pour le calendrier de production des estimations.

Les divisions spécialisées doivent préciser les vérifications qui s'appliquent au contenu spécialisé, pour les composantes d'enquête dont elles sont chargées, résoudre les rejets à la vérification, décider des méthodes d'imputation appropriées pour leurs composantes d'enquête, et procéder à des imputations manuelles ou à d'autres types de dérogations, au besoin. Elles sont pleinement responsables des résultats du traitement qui sont utilisés à l'étape de l'estimation.

La DMEE joue un rôle important du point de vue de la méthodologie pour la fonction de traitement, et la DDF joue un rôle similaire clé pour les aspects liés aux systèmes. Tout le traitement est effectué de façon transparente pour toutes les parties, grâce à des systèmes de recherche et de modification à niveaux descendants, avec l'intervention ou l'approbation des divisions spécialisées qui ont la responsabilité première de la composante d'enquête visée.

9. Estimation

L'étape de l'estimation peut être subdivisée en deux étapes auxiliaires : le calcul des poids liés à chaque enregistrement de l'échantillon et la totalisation des enregistrements, grâce à l'application de ces poids aux données d'enquête ou aux données fiscales, en vue de la production d'estimations des valeurs de la population et de la précision (p. ex., les coefficients de variation).

Le calcul des poids est du ressort de la DMEE et nécessite la stratification a posteriori, la détection et le traitement des valeurs aberrantes, la modélisation des données d'enquête en fonction des données fiscales, et l'estimation de l'écart.

L'étape de la totalisation est prise en charge par les divisions spécialisées et consiste à utiliser les poids calculés par la DMEE pour procéder à des totalisations, analyser et évaluer la qualité des résultats et, avec l'aide de la DMEE, apporter les rajustements requis aux estimations.

L'étape de l'estimation est effectuée à partir des données d'enquête et des données fiscales traitées qui sont contenues dans des bases de données communes à niveaux descendants, gérées par la DSE et la DFF, et les estimations proprement dites, une fois produites, sont entreposées dans ces bases de données.

Les estimations finales comme telles sont du ressort des divisions spécialisées. Ces dernières analysent, rajustent et confirment (avec les conseils de la DMEE) les estimations, qui sont par la suite publiées.

10. Analyse et diffusion

L'analyse des estimations relève des divisions spécialisées. Ce sont elles qui doivent étudier à la fois les microdonnées et les macrodonnées, déterminer les messages qu'elles comportent et préparer les résultats en vue de leur diffusion officielle.

La DSE et la DDF doivent fournir des bases de données communes et des outils d'analyse qui seront utilisés par les agents des divisions spécialisées qui effectuent l'analyse, la Division des normes assurant le soutien de la création et de la mise à jour des métadonnées. Lorsqu'une division spécialisée élabore une application d'analyse ou de diffusion efficace et innovatrice, c'est à la DSE qu'il revient de promouvoir une plus grande utilisation de cette innovation, grâce à son intégration dans l'ensemble d'outils communs.

La DMEE joue un rôle significatif lorsqu'il s'agit d'aider les divisions spécialisées à analyser les données, plus particulièrement en vue de déterminer si les résultats sont significatifs au point de vue statistique et si leur qualité est suffisante pour qu'on les diffuse. La DMEE contribue en outre à la préparation d'évaluations de la qualité qui doivent accompagner la diffusion des données.

11. Contrôle de la qualité et évaluation

La DRE, la DDF, la DOI et la DOE, avec les conseils et l'aide de la DMEE, sont chargées d'assurer le contrôle de la qualité et celui des opérations relatives au codage, à la saisie des données et à la vérification. Elles soumettent des rapports annuels de contrôle de la qualité au Groupe des cadres supérieurs. La DSE, en collaboration étroite avec la DMEE, est chargée de rédiger des rapports annuels globaux sur la qualité statistique de l'EUE dans son ensemble. Ces rapports intégrés reposent sur les rapports annuels mentionnés précédemment, et comprennent en outre des données relatives à l'efficacité des questionnaires, à la stratégie d'échantillonnage, au taux de réponse, à la vérification et à l'imputation statistiques et à d'autres sujets spécialisés. Les divisions spécialisées, encore une fois avec l'aide de la DMEE, sont chargées d'évaluer la qualité statistique de leurs programmes individuels et d'en rendre compte, à partir des données globales comprises dans les rapports de la DSE. La DMEE joue un rôle significatif pour l'élaboration d'enquêtes sur l'assurance de la qualité ainsi que de méthodes pour améliorer toutes les étapes des enquêtes auprès des entreprises.

12. Gestion et contrôle du fardeau de réponse

La gestion et le contrôle du fardeau de réponse sont une responsabilité collective.

Le Groupe des cadres supérieurs contrôle le fardeau de réponse général, examine et détermine les rajustements ou les exceptions touchant la stratégie de gestion du fardeau de réponse globale (et plus particulièrement les principes de Maranda-Royce), et approuve les plans et propositions des divisions spécialisées en vue de gérer le fardeau à l'intérieur du cadre de cette grande stratégie et en respectant les contraintes budgétaires.

Du fait de son rôle de superviseur du questionnaire, de l'échantillonnage, de la collecte et de la gestion de la réponse, la DSE contrôle tous les facteurs qui ont des répercussions sur le fardeau de réponse, élabore des rapports et des propositions stratégiques qu'elle soumet à l'examen des divisions spécialisées et du Groupe des

cadres supérieurs, et favorise l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles idées, en vue de réduire et de contrôler davantage le fardeau de réponse (p. ex., options de déclaration électronique, utilisation accrue des données fiscales et d'autres données administratives). À cet égard, la DSE, la DDF et la DMEE doivent préparer des rapports, sur une base régulière, à l'intention des cadres supérieurs, relativement aux efforts qui sont déployés pour utiliser les données administratives à l'intérieur du programme de la statistique des entreprises, et sur des façons d'élargir cette utilisation au maximum. La DSE gère en outre le programme des GRC et celui des entreprises en marge de ce dernier, lesquels constituent un aspect important de la stratégie visant à réduire le fardeau de réponse pour les grandes entreprises.

La DMEE contribue à la gestion du fardeau de réponse de façon essentielle, en raison du rôle qu'elle joue relativement à l'élaboration de plans d'échantillonnage et d'estimation efficaces et équitables pour les répondants (par exemple, renouvellement de l'échantillon et estimation fondée sur un modèle), plans qui utilisent au maximum les données fiscales, en remplacement des données d'enquête. La DRE intervient principalement à l'égard de la mise à jour et du développement du SASC, lequel sert à contrôler le fardeau de réponse cumulatif et total qui est imposé aux divers répondants de l'EUE, au moment de la planification, afin d'agir de façon proactive. Tous les questionnaires de l'EUE qui sont envoyés par la poste sont enregistrés grâce au RE, lequel alimente à son tour la base de données du SASC. Le médiateur pour le fardeau de réponse des petites entreprises dresse un rapport annuel à ce sujet (à la fois pour les composantes de l'EUE et les autres), joue un rôle de chien de garde au niveau interne, et fait la promotion de la réduction du fardeau de réponse pour les petites entreprises, en plus de coordonner les plaintes reçues de ces dernières. La DDF assurer la défense et la promotion de l'utilisation de sources de données administratives plutôt que de sources de données d'enquête. Enfin, les divisions spécialisées sont chargées de maintenir l'équilibre précaire qui existe entre, d'une part, les besoins des clients de Statistique Canada pour des produits statistiques détaillés de grande qualité et, d'autre part, le souhait des répondants de remplir le minimum de formulaires et de réduire le fardeau de suivi.

13. Conclusion

Les auteurs du présent document ont reçu une somme importante d'observations positives et constructives relativement à la première version, datée du 16 novembre, qui a été communiquée aux directeurs le 20 novembre 1998. Cette deuxième version comporte des révisions substantielles, afin de tenir compte de ces observations.

Les rôles et les responsabilités décrits dans le présent document devraient demeurer relativement stables au cours des prochaines années. Toutefois, des modifications seront inévitables à l'occasion. Le Groupe des cadres supérieurs a l'intention de mettre le document à jour sur une base périodique, au fur et à mesure de l'amélioration et de l'évolution du programme de la statistique des entreprises.

George Andrusiak
Richard Barnabé
Albert Meguerditchian
Ray Ryan
Philip Smith

---

[1] Les principales divisions spécialisées qui participent actuellement au programme de la statistique des entreprises sont les suivantes : Agriculture, Balance des paiements, Statistique du commerce, Organisation et finances de l'industrie, Commerce international, Investissement et stock de capital, Travail, Fabrication, Construction et énergie, Prix, Projet de remaniement des sciences et de la technologie, Services, Petites entreprises et enquêtes spéciales, et Transports. Cette liste n'est pas exhaustive.

[2] Les principales divisions d'infrastructure qui participent actuellement au programme de la statistique des entreprises sont les suivantes : Registre des entreprises, Méthodes des enquêtes auprès des entreprises, Statistique des entreprises, Opérations et intégration, Normes, Opérations des enquêtes, Développement de systèmes, et Données fiscales. Cette liste n'est pas exhaustive.

[3] L'EUE 97 comportait huit composantes principales. Voici une liste de ces composantes et des divisions qui en étaient responsables : (1) aquaculture – Division de l'agriculture; (2) construction – Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie; (3) services de messageries – Division des transports; (4) services de taxi – Division des transports; (5) services de restauration et débits de boissons – Division des services; (6) bailleurs de biens immobiliers – Division des services; (7) agents immobiliers – Division des services; et (8) statistiques financières pour les entreprises complexes – Division de l'organisation et des finances de l'industrie. Les travaux actuellement en cours pour l'EUE 98 entraînent l'ajout de nouvelles composantes pour les éléments suivants : (1) banques et assurance – Division de l'organisation et des finances de l'industrie; (2) commerce de gros – Division de la statistique du commerce; (3) services de comptabilité, services d'éditeurs de bases de données, services d'emploi, services de géomatique, services de conseils en gestion, services d'éditeurs de joumaux, services spécialisés de design, services de traduction et laboratoires d'essai – Division des services. Les travaux actuels en vue de l'EUE 99 entraînent l'ajout d'autres composants pour les éléments suivants : (1) fabrication – Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie; (2) télécommunications – Projet de remaniement des sciences et de la technologie; (3) commerce de détail – Division de la statistique du commerce; (4) dépenses en immobilisations – Division de l'investissement et du stock de capital; et (5) enquête financière trimestrielle – Division de l'organisation et des finances de l'industrie.

[4] Le Groupe des cadres supérieurs de l'EUE est présidé par le SCA, Secteur de la statistique du commerce et des entreprises, et comprend en outre les directeurs généraux, PASEP, Statistique de l'industrie, Prix, Finances et commerce internationaux, et Systèmes de classification.

[5] Les rôles et les responsabilités dont il est question dans le présent document ont trait aux diverses composantes de l'Enquête unifiée sur les entreprises *annuelle*. Un certain nombre de questions spéciales se rapporte aux enquêtes infra-annuelles, mais il n'en est pas question ici.

[6] Étant donné qu'il existe certaines entreprises non constituées en société dans les branches d'activité qui ne sont pas assujetties à la TPS, qui n'ont pas d'employés et dont les revenus dépassent 30 000 $ par année, on ne peut dire, à strictement parler, que le RE supplémentaire comprend uniquement des petites entreprises non constituées en société.

[7] Le fichier de l'univers d'enquête, ou FUE, correspond à la liste définitive des entités statistiques à partir de laquelle l'échantillon de l'EUE est tiré.

[8] Le fichier de l'univers d'enquête après stratification, ou FUE après stratification, est similaire au FUE original, mais rend compte des corrections liées aux erreurs de codage, des unités inactives ou retirées des affaires, et d'autres imprécisions de la base de sondage déterminées au cours de la période de collecte.

[9] On n'a pas encore établi le nombre de FUE à produire pour l'EUE chaque année, une fois que l'envoi échelonné des questionnaires par la poste sera fonctionnel.

[10] Les entreprises complexes sont définies comme les entreprises qui comportent des établissements dans plus d'une province ou dans plus d'une branche d'activité, ou encore celles qui comportent plus d'une entité légale. Les entreprises simples comptent tous leurs établissements dans une seule province et branche d'activité, et n'ont qu'une entité légale.

[11] Dans le présent document, le terme « vérification statistique » est utilisé pour parler de toutes les vérifications de données, que celles-ci se fassent dans le cadre d'un examen des données micro ou macro-économiques, qui suivent l'étape de la collecte et de la saisie. Ces vérifications peuvent découler d'une sélection au moyen d'un logiciel (par exemple, le Système généralisé de vérification et d'imputation, SGVI), ou de rajustements ponctuels effectués par les analystes d'enquête. Il faut les distinguer des vérifications de collecte qui sont de nature plus simple et sont utilisées par la DOI et la DOE au cours du processus de collecte et de saisie.

[12] Le terme « centre de coordination » signifie que toutes les ententes formelles, protocoles d'entente, etc., sont négociés par la DDF, et que leur application continue est coordonnée par cette dernière. Les modalités opérationnelles peuvent prévoir des contacts directs entre les autres divisions et Revenu Canada, lorsque que ceux-ci sont nécessaires dans les faits, la DDF prenant les dispositions nécessaires dans ces cas. Il est important toutefois que l'acquisition de toutes les données fiscales passe effectivement par la DDF.

Série technique - Index

8 février, 1999

Dans le cadre du PASEP, on a réimprimé une série de documents techniques, principalement pour usage interne. Voici la liste des réimpressions disponibles. Pour obtenir des copies communiquez avec Bonnie Bercik au (613) 951-6790 ou Diane Proulx au (613) 951-7192, numéro de télécopieur (613) 951-0411 ou écrire à Statistique Canada, 13^{e} étage, Immeuble Jean Talon, Parc Tunney, Ottawa, Ontario, K1A 0T6

1. Programme unifié des statistiques sur les entreprises – Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales – le 5 mai 1997 – Programme de Gestionnaire du PASEP.

2. Cadre d'évaluation du PASEP – le 15 septembre 1997 – Philip Smith.

3. Rapport de l'Enquête unifiée sur les entreprises et les modalités de déclaration – Consultations auprès des entreprises – août 1997 – Larry Murphy, Guy Gellatly et Junior Smith.

4. Bilan de l'évolution du PASEP : Notes d'une séance d'information à l'intention des représentants fédéral et provinciaux des finances, qui a eu lieu à Halifax (Nouvelle-Écosse), le 12 mars 1997 – Philip Smith.

5. Aperçu du Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales – novembre 1997 – Don Royce, Francine Hardy et George Beelen.

6. Des bases de données pour la conception, la génération et le stockage des questionnaires-entreprises à Statistique Canada – le 5 novembre 1997 – Alana M. Boltwood.

7. La statistique des entreprises : sa raison d'être – le 15 avril 1998 – Elise Mennie.

8. Bilan du PASEP 15 mois après son lancement – le 24 avril 1998 – Philip Smith.

9. Programme des gestionnaires des répondants clés (GRC) – Rapport annuel pour 1997-1998 – mai 1998 – Vicki Crompton.

10. Un cadre de planification de la collecte des données de l'Enquête unifiée sur les entreprises – le 28 octobre 1998 – Alana Boltwood.

11. Répercussions du financement du PASEP sur le programme et les réalisations de la Division des services en 1997-1998 – avril 1998 – Gordon Baldwin.

12. L'organisation et la structure décisionnelle du PASEP – le 17 août 1998 – Philip Smith.

13. Les buts principaux du PASEP – le 17 novembre 1997 – Philip Smith.

14. Terminologie et cadre de référence du questionnaire de l'Enquête unifiée sur les entreprises – le 5 juin 1998 – Philip Smith.

15. Amélioration de la qualité des statistiques économiques provinciales et mesure des changements apportés – août 1998 – Philip Smith.

16. Rapport annuel 1997-1998 – Médiateur – Fardeau de réponse de la petite entreprise – juillet 1998 – Michael Issa.

17. Le processus décisionnel du PASEP le 1er octobre 1998 – Philip Smith.

18. Groupe de travail sur la déclaration électronique des données (DED) – avril 1998 – Guy Parent, Monique Gaudreau, Joe Wilkinson, Doug Zinnicker, Laurie Hill, Denis Leblanc, Mario Ménard, Anne Ladouceur, George Andrusiak.

19. Trousse d'information sur le PASEP – octobre 1998 – Philip Smith.

20. L'EUE et les secteurs non commerciaux – le 17 septembre 1997 – Art Ridgeway.

21. Le guide de l'utilisateur du SASC – avril 1998 – Janet Howatson.

22. Compte rendu de la collecte et la saisie de données DOI pour l'EUE de 1997 – le 3 septembre 1998 – Anne Ladouceur.

23. Contribution prévue de la DDS au PASEP, 1998-1999 – septembre 1998 – Shirley Dolan.

24. La formule de répartition des recettes de la taxe de vente harmonisée – août 1998 – Karen Hall.

25. Groupe de travail sur l'acquisition des données auprès des entreprises – le 22 juillet 1998 – François Maranda et Don Royce.

26. Rôles et responsabilités dans le cadre du Programme unifié des statistiques sur les entreprises – le 15 décembre 1998 – George Andrusiak, Richard Barnabé, Albert Meguerditchian, Ray Ryan et Philip Smith.

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010297599

c. 3

Ca OOS